

Heliosec : gérer les effluents phytosanitaires

Bonnes pratiques

20.08.2013



Héliosec est un dispositif de gestion des effluents phytosanitaires.

Il fonctionne par déshydratation naturelle grâce au vent et à la chaleur. Développé par Syngenta, il a reçu un agrément officiel du ministère de l'environnement.

Simple, économique et agréé par le ministère de l'Environnement

Simple et économique, Héliosec permet de gérer toutes les substances actives et de se mettre ainsi en conformité avec la réglementation qui oblige à gérer les fonds de cuve et les eaux de lavage des pulvérisateurs.

Il a reçu un agrément officiel du Ministère de l'Environnement pour les effluents issus de la vigne, de l'arboriculture (sauf post récolte), des grandes cultures, des cultures légumières, des traitements post récolte des endives et des bananes, de l'horticulture et des zones non agricoles.

Chaleur et vent au service de la déshydratation des effluents

Héliosec est constitué d'un bac et d'un châssis livrés en kit. Il est vendu par les distributeurs d'approvisionnement agricole. L'installation, réalisable par l'agriculteur, permet de collecter les eaux de rinçage dans une bâche. Celles-ci sont progressivement déshydratées par l'action naturelle du vent et de la chaleur. En fin de cycle, la bâche et le dépôt sec sont recueillis dans un récipient spécifique en vue d'une destruction ultérieure par la filière Adivalor.

Un outil informatisé pour accompagner l'équipement

Héliosec s'accompagne d'un logiciel mis à la disposition de techniciens formés qui réalisent les diagnostics obligatoires afin d'évaluer les besoins de l'exploitation. Il aide à :

- Quantifier et à optimiser le volume généré,
- Définir un emplacement qui soit conforme à la réglementation et qui s'inscrive dans une démarche de bonnes pratiques agricoles sur l'exploitation,
- Estimer la période à laquelle le dépôt sera sec grâce à un outil de calcul qui modélise l'évolution des niveaux dans le bac en fonction des volumes introduits et selon les zones géographiques,
- Informer l'exploitant sur la réglementation en vigueur (arrêté du 12 septembre 2006).

Un montage en trois heures



Le dispositif livré en kit s'assemble et se fixe sur une dalle en béton en 3 heures. Il est constitué d'un bac étanche en polyéthylène de 3 mètres de long, 2 mètres de large et 0,5 mètre de profondeur.

Un second modèle de taille inférieure est depuis peu disponible (2m x 2m x 0,5m).

Le bac est encadré par un châssis et est surmonté d'un toit, l'ensemble répondant aux normes demandées pour les abris piscines. La bâche et le récipient destiné à stocker le déchet final sont également fournis.

Un fonctionnement autonome et contrôlable

Le fonctionnement basé sur le principe physique de déshydratation peut recevoir tous types de substances actives (fongicides, herbicides, insecticides, minérales...). Une jauge spécifique en inox, posée dans le fond du bac, permet à l'utilisateur, par un simple contrôle visuel, de suivre l'évolution des niveaux dans le bac.

Tags:

Héliosec